REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES FINANCES &
DES AFFAIRES ECONOMIQUES

D E C R E T N° 129 /PR/MFAE

portant mise à la disposition du Ministre des Finances & des Affaires Economiques de personnel de l'Assistance Technique Française.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la proclamation du 22 Décembre 1965

VU le Décret n°106/PR du 30 Mars 1967 portant formation du Gouvernement

VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement

VU la loi 61-18 du 8 Juin 1961 approuvant les accords de coopération franco-dahoméenne

VU la lettre de mise à la disposition du Gouvernement du Dahomey

D E C R E T E :

ARTICLE 1.- Madame LAMY-QUIQUE née LORMAND Monique Lucie Henriette, Contrôleur de 10è échelon des services extérieurs du TRESOR de l'Assistance Technique Française est mise à la disposition du Ministre des Finances & des Affaires Economiques pour servir au Contrôle Financier à PORTO-NOVO.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 27 avril 1967

Par le Président de la
République
Le Ministre des Finances &
des Affaires Economiques

D. B O R N A

Général Christophe SOGLO

AMPLIATIONS :

Original	1
JORD	1
PR	2
MAC	2
MFAE	7
MFPT	2
CF	2
DC	2
Trésor	4
DI	2
SGG 4 - CS 6 -	
IAA 1 - DGAJL	2
Gde.Chanc.	1
Ministères	8